

BURKINA-FASO

SECRETARIAT GENERAL DU PREMIER MINISTRE



**Autorité de Régulation
de la Commande Publique**

**RAPPORT DEFINITIF SUR L'AUDIT DES MARCHES PUBLICS DE
L'EXERCICE BUDGETAIRE 2019**

AUTORITE CONTRACTANTE : ATEM

N° Réf : 02/19/BB/ARCOP/2020

GROUPEMENT SYNEX - CMC



02 BP 8063 COTONOU BENIN

Tél : 00229 21 30 45 44/ 00229 66 26 67 75

csynex@yahoo.fr /dossyov@yahoo.fr /secretariat@synexconsulting.bj

SOMMAIRE

I.	LETTRE INTRODUCTIVE.....	5
II.	LETTRE D’OPINION DE L’AUDITEUR.....	7
III.	SYNTHESE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS	10
	3.1. CONSTATS SUR LA MISE EN PLACE ET L’ORGANISATION DES ORGANES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE.....	10
	3.2. CONSTATS PRELIMINAIRES SUR L’EXHAUSTIVITE DES MARCHES COMMUNIQES ET DES DOCUMENTS ATTENDUS ET SUR L’UTILISATION DE METHODES PEU COMPETITIVES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE.....	11
	3.2.1. <i>Commentaire sur l’exhaustivité des marchés communiqués par l’autorité contractante</i>	11
	3.2.2. <i>Commentaire sur l’exhaustivité des documents attendus par la mission</i>	11
	3.2.3. <i>Commentaire sur l’utilisation des procédures peu ou non compétitives par l’autorité contractante pendant la période sous revue</i>	11
	3.3. CONSTATS SUR LA PASSATION ET L’EXECUTION DES MARCHES SELECTIONNES	12
	3.3.1. <i>Echantillonnage</i>	12
	3.3.2. <i>Phase de préparation du marché</i>	13
	a- Contrôles préliminaires d’ordre général	13
	b- Préparation du marché (R9 à R11)	13
	3.3.3. <i>Phase du déroulement de la procédure de passation</i>	13
	a- Respect des conditions spécifiques liées à l’AOR s’il y a lieu (R12 à R16)	13
	b- Respect des conditions spécifiques liées à l’ED (Entente Directe) s’il y a lieu (R17 à R21)	13
	c- Respect des conditions spécifiques liées à l’AOOA (appel d’offres ouvert accéléré) s’il y a lieu	13
	d- Respect des conditions spécifiques liées aux procédures allégées s’il y a lieu.....	13
	e- Dossier d’appel à concurrence	13
	f- Présentation des offres.....	13
	g- Réception des offres	14
	h- Ouverture des offres	14
	La mission a constaté une absence de la mention des plis reçus hors délais dans le PV d’ouverture des plis ainsi que la non mention dans le PV de la liste des pièces justificatives des capacités techniques et financières reçues des soumissionnaires.	14
	i- Evaluation des offres et attribution	14
	j- Approbation des travaux de la CAM	14
	k- Signature et approbation du Contrat de marché.....	14
	3.3.4. <i>Phase de l’exécution (réception et de règlement) du marché</i>	15
	a- Réception et règlement du marché	15
	b- Respect des conditions spécifiques de recours à l’avenant au marché initial s’il y a lieu	15
	3.3.5. <i>Commentaire sur les délais de passation et d’exécution des marchés sélectionnés au titre de la période sous revue</i>	15
	3.4. CONSTATS SUR LA MATERIALITE PHYSIQUE DES MARCHES SELECTIONNES	15
	3.5. CONSTATS SUR LE TRAITEMENT DES PLAINTES EVENTUELLES PAR L’AUTORITE CONTRACTANTE	16
IV.	ANNEXES.....	17

SIGLES ET ABREVIATIONS

AC : Autorité Contractante

AOOA : Appel d'Offres Ouvert Accéléré

AOO : Appel d'Offres Ouvert

AOR : Appel d'Offres Restreint

ARCOP : Autorité de Régulation de la Commande Publique

CAM : Commission d'Attribution des Marchés

CC : Consultation de Consultant

CCAG : Cahier des Clauses Administratives Générales

CCAP : Cahier des Clauses Administratives Particulières

CCTP : Cahier des Clauses Techniques Particulières

DAC : Dossier d'Appel à Concurrence

DAO : Dossier d'Appel d'Offres

DC : Demande de Cotation

DCF : Demande de Cotation Formelle

DCNF : Demande de Cotation Non Formelle

DG-CMEF : Direction Générale de Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

DMP : Direction des Marchés Publics

DPA : Demande de Proposition Allégée

DPro : Demande de Proposition

DPx : Demande de Prix

DR-CMEF : Direction Régionale de Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

ED : Entente Directe

EDS : Entente Directe Spécifique

ISA : International Standard Audit

MI : Manifestation d'Intérêt

N/A : Non Applicable

ORD : Organe de Règlement des Différends

PI : Prestation Intellectuelle

PPM : Plan de Passation des Marchés Publics

PRM : Personne Responsable des Marchés

TDR : Termes de Référence

TTC : Toutes Taxes Comprises

LETTRE INTRODUCTIVE

I. LETTRE INTRODUCTIVE

La gestion budgétaire de l'exercice 2019 de ATEM a été marquée par la passation de **05 marchés publics** pour un montant global de **FCFA 276 346 461** selon la liste des marchés publics communiquée par l'Autorité contractante.

L'échantillonnage aléatoire simple réalisé selon les TDRs par le Groupement de Cabinets a conduit à la sélection de **2 marchés publics d'une valeur globale de FCFA 50 500 000**, soit un taux de représentativité de **40%** en termes de volume des marchés et **18,27%** en termes de montant des marchés comme le montre le tableau ci-dessous :

Eléments	Communiqués		Sélectionnés		%	%
	Volume	Montant	Volume	Montant		
Total Marché	5	276 346 461	2	50 500 000	40%	18%

Une fois l'échantillon sélectionné, nous nous sommes rapprochés de l'Autorité contractante et avons procédé à la collecte des pièces relatives à ces marchés sélectionnés.

Nous avons ensuite apprécié la mise en place et l'organisation de la PRM et de la structure en charge du contrôle à priori au titre de la période sous revue et avons procédé à la revue de conformité **des procédures de passation et d'exécution des marchés publics et délégations de service public échantillonnés** par rapport aux dispositions réglementaires en vigueur pendant ladite période de même que le contrôle de la matérialité physique de certains marchés choisis au hasard.

A l'issue de nos travaux, nous avons exposé lors d'une séance de restitution une synthèse des constats à l'autorité contractante pour recevoir ses observations éventuelles.

Le présent rapport a pour objet de présenter nos constats et de formuler des recommandations à travers le plan ci-après :

- Lettre d'opinion
- Synthèse des constats et recommandations
- Annexes

Fait à Ouagadougou, le 07 juin 2021



Bamidélé G. Thierry DOSSOU-YOVO
Mandataire du Groupement SYNEX-CMC
Associé Gérant SYNEX Consulting SARL

LETTRE D'OPINION

II. LETTRE D'OPINION DE L'AUDITEUR

A

Monsieur le

Directeur Général de ATEM

A

Monsieur le

**Secrétaire Permanent de l'Autorité de Régulation de la
Commande Publique du Burkina-Faso (ARCOP)**

Conformément au contrat de services n° AAI-ARCOP/03/00/02/05/00/2020/00017, nous avons procédé à l'audit des marchés publics et des délégations de service public de votre autorité contractante au titre de l'exercice budgétaire **2019**.

Notre mission est de formuler à la lumière de nos vérifications un jugement motivé sur les procédures de passation et de contrôle des marchés publics et délégations de service public passés et la qualité des prestations au titre de la période sous revue, par référence aux dispositions de la réglementation nationale des marchés publics, aux directives communautaires, aux documents et standards internationaux.

Nous avons réalisé notre audit conformément aux Normes Internationales d'Audit (ISA) et aux bonnes pratiques observées au plan international en matière d'audit. Ces normes imposent de programmer et d'effectuer l'audit de manière à avoir raisonnablement l'assurance que les marchés publics de l'exercice budgétaire 2019 ont été passés de façon transparente et régulière conformément aux dispositions du code des marchés publics en vigueur.

L'audit indépendant des marchés publics consiste à examiner, par échantillonnage des marchés communiqués par l'autorité contractante, au moyen de tests de conformité vis-à-vis de la réglementation en vigueur des rapprochements et recoupements nécessaires, les éléments probants qui justifient les informations recueillies.

Nous croyons que notre audit constitue une base raisonnable pour l'expression de notre opinion.

Opinion de l'auditeur

A l'issue des contrôles, l'audit a abouti aux conclusions ci-après :

	<u>Commentaires</u>
Sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante	<i>La mission n'a relevé aucune insuffisance relative au contrôle de l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante au regard des documents soumis à son appréciation notamment l'état d'exécution budgétaire.</i>
Sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission pour chaque marché	<i>Taux moyen d'incomplétude des dossiers communiqués : 13% des pièces demandées (cf. détail au point 3.2.2)</i>
Sur l'utilisation des méthodes peu ou non compétitives sur la période	<i>L'autorité contractante a utilisé que des procédures compétitives (AOOA, DPX) pour passer la totalité de ses marchés (cf. détail au point 3.2.3)</i>

	Commentaires
Sur régularité de la mise en place et de l'organisation des organes (1)	<i>03 irrégularités par rapport au code des marchés publics.</i>
Sur la conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés sélectionnés	<i>07 cas de non conformités par rapport au code des marchés publics.</i>
Sur le contrôle de la matérialité physique des marchés sélectionnés	<i>Rien à signaler</i>
Sur le respect des délais	<i>Le contrôle sur les délais a révélé le non-respect de 04 délais (marchés 1 et 2). (cf. point 3.3.5).</i>

(1) La mise en place et le fonctionnement de la CAM et de la SCT ont été présentés de façon individuelle dans la revue de conformité de la procédure inhérente à chaque marché.

Fait à Ouagadougou, le 07 juin 2021



Bamidélé G. Thierry DOSSOU-YOVO
Mandataire du Groupement SYNEX-CMC
Associé Gérant SYNEX Consulting SARL

SYNTHESE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

III. SYNTHÈSE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

Les principaux constats qui découlent de la revue des marchés sélectionnés seront présentés en quatre (04) points principaux à savoir :

- La mise en place et l'organisation respective de la PRMP pendant la période sous revue ;
- Les procédures de passation et d'exécution des marchés publics ;
- L'exécution des marchés publics (contrôle sur pièces) ;
- La matérialité physique (contrôle in situ).

3.1. CONSTATS SUR LA MISE EN PLACE ET L'ORGANISATION DES ORGANES PENDANT LA PÉRIODE SOUS REVUE

3.1.1. Mise en place de la PRM

R1 à R3

L'autorité contractante ATEM dispose d'un consultant permanent spécialiste en passation des marchés ayant un contrat de prestations. La mission n'a ainsi relevé aucune insuffisance relative à la mise en place de la PRM.

3.1.2. Organisation de la PRM

R4 à R10

Observations sur la PRM

La mission a relevé les anomalies suivantes :

- ✓ L'inexistence d'un système de suivi marqué par la non tenue d'un fichier de marchés, des PVs de réunions et des registres pendant la période sous revue ;
- ✓ La non élaboration des statistiques sur les marchés publics au titre de l'exercice sous revue en violation des dispositions de l'article 9 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID ;
- ✓ Par rapport à l'existence d'un guide de procédures sur la passation des marchés, l'autorité contractante utilise comme guide le code des marchés publics. Celle-ci gagnerait en principe à élaborer un outil de gestion de la commande publique qui tient compte des spécificités organisationnelles ou structurelles de l'ATEM tout en se basant sur les dispositions du code des marchés publics.

Recommandations

Conformément aux dispositions en vigueur, nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à:

- La tenue de fichier de marchés pour le suivi de la passation et de l'exécution des marchés ;
- L'élaboration de statistiques sur les marchés ;
- la mise en place d'un manuel de procédures sur la passation et l'exécution des marchés ou à défaut l'utilisation du guide de l'Autorité Contractante de l'ARCOP.

3.2.CONSTATS PRELIMINAIRES SUR L'EXHAUSTIVITE DES MARCHES COMMUNIQUEES ET DES DOCUMENTS ATTENDUS ET SUR L'UTILISATION DE METHODES PEU COMPETITIVES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE

3.2.1. Commentaire sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante

Le démarrage des travaux sur le terrain a été marqué par la transmission par l'ARCOP de la liste des marchés passés par l'autorité contractante au titre de la gestion budgétaire sous revue. Par ailleurs, au regard des documents soumis à son appréciation notamment l'état d'exécution budgétaire, la mission n'a relevé aucune insuffisance relative au contrôle de l'exhaustivité des marchés communiqués par l'AC sur la période sous revue.

3.2.2. Commentaire sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission

Observations

Le démarrage des travaux auprès de l'Autorité contractante a été marqué par la collecte de divers documents relatifs à la procédure de passation et d'exécution des marchés publics sélectionnés à la suite d'une liste de pièces communiquée.

Cette collecte se traduit par un taux moyen d'incomplétude de **13%** dont les résultats détaillés sont présentés en annexe 2. Ce taux s'explique par l'inexistence ou l'indisponibilité des documents ci-après :

Pièces d'ordre général

- La preuve de publication du plan global de passation dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle à priori.

Pièces d'ordre spécifiques à chaque marché

- Déclaration d'impartialité signée par les membres des commissions (CAM & SCT) (N/A pour la DC) (*marché 1 et 2*)
- Acte de désignation des membres de la SCT (N/A pour la DC, la DPx et la DPA) (*marché 1 et 2*)
- Avis des observateurs sur les travaux d'ouverture et de délibération de la CAM transmis à l'autorité chargée de l'approbation des travaux (N/A pour la DC, la DPx et la DPA) (*marché 1 et 2*)
- Courrier de notification/Bordereau d'envoi du contrat au titulaire pour enregistrement (*marché 1 et 2*)

Recommandations

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller :

- A assurer la publication du plan global de passation dans la revue des marchés et sur le site des marchés publics
- A produire tous les documents exigés par la réglementation des marchés publics

3.2.3. Commentaire sur l'utilisation des procédures peu ou non compétitives par l'autorité contractante pendant la période sous revue

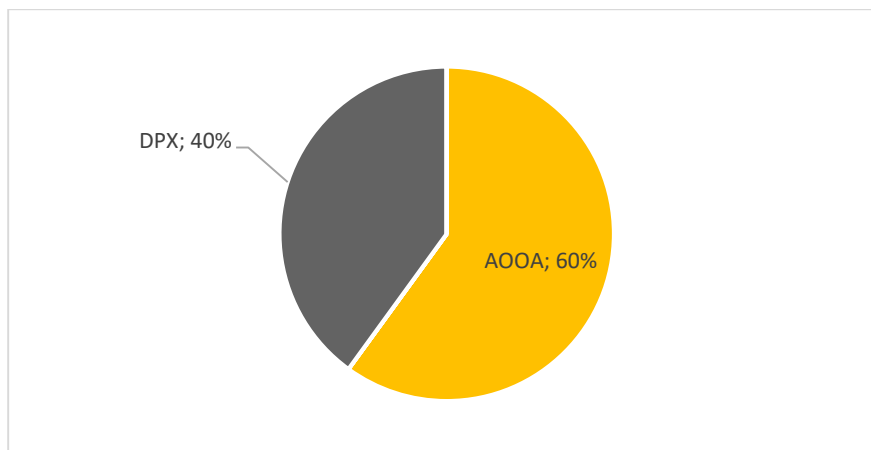
La répartition des marchés publics passés par procédure par l'autorité contractante se présente comme suit :

Tableau : Récapitulatif des marchés passés par procédure

Procédures	Nombre de marchés	Montant des marchés
AOOA	3	225 846 461
DPX	2	50 500 000
TOTAL	5	276 346 461

Source : Nos travaux.

De façon graphique, cette répartition par procédure se présente comme suit :



On note qu’au cours de l’exercice 2019, l’autorité contractante n’a utilisé que des procédures compétitives pour passer ses marchés publics avec notamment 60% d’AOOA (Appel d’Offre Ouvert Accéléré) et 40% de DPX (Demande de Prix).

3.3. CONSTATS SUR LA PASSATION ET L’EXECUTION DES MARCHES SELECTIONNES

3.3.1. Echantillonnage

Sur la base des TDRs de la mission, les résultats de l’échantillonnage des marchés à auditer pour le compte de la gestion budgétaire sous revue se présentent comme suit :

Procédures	Nombre de marchés	Montant des marchés
DPX	2	50 500 000
Total sélectionné	2	50 500 000
Total communiqué	5	276 346 461
%	40%	18%

Nos contrôles sur la passation et l’exécution des marchés portent donc sur **deux (02) marchés** d’une valeur globale de **50 500 000 FCFA**.

Le détail des marchés communiqués et sélectionnés a été présenté en annexe 1.

Les anomalies observées aux différentes phases de préparation, de déroulement de la passation à l’attribution et de l’exécution physique des marchés sélectionnés sont résumées dans les paragraphes suivants.

3.3.2. Phase de préparation du marché

a- Contrôles préliminaires d'ordre général

Observations

La mission a relevé :

La non publication du plan global de passation des marchés dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle à priori (art 50 du décret 2017_049).

Recommandations

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à l'avenir à :

- publier le plan global de passation des marchés conformément aux dispositions en vigueur.

b- Préparation du marché (R9 à R11)

Après analyse des documents fournis par l'autorité contractante, la mission n'a relevé aucune anomalie.

3.3.3. Phase du déroulement de la procédure de passation

a- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOR s'il y a lieu (R12 à R16)

Non applicable

b- Respect des conditions spécifiques liées à l'ED (Entente Directe) s'il y a lieu (R17 à R21)

Non applicable

c- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOOA (appel d'offres ouvert accéléré) s'il y a lieu

R22 à R23

Après analyse des documents fournis par l'autorité contractante, la mission n'a relevé aucune anomalie en ce qui concerne le respect des conditions spécifiques liées à l'AOOA.

d- Respect des conditions spécifiques liées aux procédures allégées s'il y a lieu

R24 à R33

La mission n'a relevé aucune anomalie.

e- Dossier d'appel à concurrence

R36 à R46

La mission n'a relevé aucune anomalie.

f- Présentation des offres

R49 à R53

La mission n'a relevé aucune anomalie au regard des documents soumis à son appréciation notamment les offres des marchés passés.

g- Réception des offres

R54 à R56

La mission n'a relevé aucune anomalie au regard des documents soumis à son appréciation notamment les offres des marchés passés.

h- Ouverture des offres

R57 à R70

Observations d'ordre général

La mission a constaté une absence de la mention des plis reçus hors délais dans le PV d'ouverture des plis ainsi que la non mention dans le PV de la liste des pièces justificatives des capacités techniques et financières reçues des soumissionnaires.

Recommandations

La mission recommande à l'autorité contractante de veiller au respect des dispositions en vigueur en ce qui concerne :

- la mention des plis reçus hors délais dans le PV d'ouverture des plis ainsi que la non mention dans le PV de la liste des pièces justificatives des capacités techniques et financières reçues des soumissionnaires.

i- Evaluation des offres et attribution

R71 à R91

Observation d'ordre général

La mission a constaté la non utilisation du modèle du rapport type d'évaluation et de comparaison des offres élaboré par l'ARCOP

Recommandation

La mission recommande l'utilisation du modèle du rapport type d'évaluation et de comparaison des offres élaboré par l'ARCOP.

j- Approbation des travaux de la CAM

R92

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard de la qualité de l'organe délibérant en fonction des seuils prévus par ce dernier (art 127, 128 et 129 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID) de la fiche synthèse soumise à notre appréciation.

k- Signature et approbation du Contrat de marché

R93 à R100

La mission n'a relevé aucune insuffisance au niveau de la signature et de l'approbation des contrats.

3.3.4. Phase de l'exécution (réception et de règlement) du marché

a- Réception et règlement du marché

R101 à R121

La mission n'a pas relevé d'anomalies après analyse des pièces relatives à la réception et au règlement des différents marchés de l'échantillon.

b- Respect des conditions spécifiques de recours à l'avenant au marché initial s'il y a lieu

R122 à R125

La mission n'a relevé aucune insuffisance au niveau en ce qui concerne les conditions spécifiques de recours à l'avenant au marché initial.

3.3.5. Commentaire sur les délais de passation et d'exécution des marchés sélectionnés au titre de la période sous revue

Observations d'ordre spécifique

La mission a relevé le non-respect des délais au niveau des différentes étapes de passation et d'exécution des marchés audités conformément aux dispositions en vigueur (l'arrête n°2017/389/MINEFID/CAB portant adoption du référentiel des délais de passation des marchés publics et délégation de service public). Il s'agit des délais ci-après :

- *Délai pour la notification de l'attribution du marché au soumissionnaire retenu après l'expiration des délais de recours, 3 jours après la première publication des résultats si absence de recours (Retard de 02 jours pour les marchés 1 et 2) (Norme 3 jours).*
- *Délai contractuel d'exécution du marché. Retard de 8 jours pour les marchés 1 et 2 (Norme 90 jours).*
- *Délai de règlement de l'avance par l'autorité contractante (article 172 du décret 2017_049). Retard de 92 jours pour les marchés 1 et 2 (Norme 45 jours)*
- *Délai de règlement de l'avance par l'autorité contractante (article 172 du décret 2017_049). Retard de 107 jours pour les marchés 1 et 2 (Norme 60 jours)*

Par ailleurs, la mission est limitée dans l'appréciation des autres délais du fait de l'absence des pièces (bordereaux de transmission) et/ou de la date certaine de transmission des courriers.

Recommandation

La mission recommande à l'autorité contractante de veiller au respect strict des délais au niveau des différentes étapes de passation et d'exécution des marchés conformément aux dispositions en vigueur. La mission recommande également d'utiliser des voies officielles pour la transmission et la réception de tous dossiers relatifs aux différents marchés.

3.4.CONSTATS SUR LA MATERIALITE PHYSIQUE DES MARCHES SELECTIONNES

Nos constats sur la matérialité physique portent sur le marché ci-après sélectionné de façon aléatoire :

Type de marché	Objet du marché	Montant du marché TTC	RP (1)	RD (2)
Fournitures	Confection et livraison de mobiliers scolaires et d'équipements informatiques pour le Lycée Scientifique de Koudougou au profit MENAPLN Lot M1 (Mobiliers scolaires)	30 500 000	Oui	Non

(1) Réception Provisoire à la date de la revue (oui/non)

(2) Réception Définitive à la date de la revue (oui/non)

Concernant la visite terrain de matérialité physique, la mission n'a relevé aucune insuffisance.

3.5.CONSTATS SUR LE TRAITEMENT DES PLAINTES EVENTUELLES PAR L'AUTORITE CONTRACTANTE

L'autorité contractante n'a enregistré aucune plainte lors de l'exercice passé sous revue.

IV. ANNEXES

- *Listes des marchés communiqués et Échantillons des marchés sélectionnés respectivement pour l'audit de conformité et pour le contrôle de la matérialité physique (annexe 1)*
- *Tableau statistique sur les pièces demandées par la mission et celles communiquées par l'autorité contractante_ Tableau d'incomplétude (annexe 2)*
- *Fiches d'audit sur la matérialité physique et Vues photographiques (annexe 3)*
- *Liste des personnes rencontrées (annexe 4)*

Annexe 1 : Liste des marchés communiqués et Echantillon des marchés sélectionnés respectivement pour l'audit de conformité et le contrôle de la matérialité physique

Listes des marchés communiqués

N°	Maitre d'ouvrage	Immatriculation du marché	Date d'approbation	Référence de la procédure de passation	Objet du marché	Mode de passation	Type de prestation	Source de financement	N°IFU du Titulaire	Nom du Titulaire	Montant
01	Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Locales (MENA/PLN)	2019-010/ATEM/MOD/TX	26.11.2019	2019-006/ATEM/TX	Construction d'infrastructures scolaires	Appel d'Offres Ouvert Accélééré	Travaux	Budget de l'Etat, Gestion 2019	00003572 Y	EZSF	81 087 254
02		2019-014/ATEM/MOD/TX	27.11.2019						00107367 T	ECGF	73 569 769
03		2019-015/ATEM/MOD/TX	26.11.2019						00039642 M	SOCOGEN	71 189 438
04	Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Locales (MENA/PLN)	2019-003/ATEM/MOD/EQ	29.05.2019	2019-001/ATEM/EQ	Confection et livraison de mobilier pour le Lycée Scientifique de Koudougou, lot M1	Demande de prix	Fournitures de biens	Budget de l'Etat, Gestion 2017	00089340 N	PWBC	30 500 000
05		2019-004/ATEM/MOD/EQ	29.05.2019		Confection et livraison de mobilier pour le Lycée Scientifique de Koudougou, lot M2						20 000 000

Procédures	Marchés communiqués	Marchés sélectionnés	% de sélection
ED	-	-	
EDS	-	-	
Recours	-	-	
Conventions	-	-	
Autres	5	2	40%
TOTAL	5	2	40%

Liste des marchés sélectionnés

N°	Maitre d'ouvrage	Immatriculation du marché	Date d'approbation	Référence de la procédure de passation	Objet du marché	Mode de passation	Type de prestation	Source de financement	N°IFU du Titulaire	Nom du Titulaire	Montant
01	Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Locales (MENA/PLN)	2019-003/ATEM/MOD/EQ	29.05.2019	2019-001/ATEM/EQ	Confection et livraison de mobilier pour le Lycée Scientifique de Koudougou, lot M1 (Mobilier)	Demande de prix	Fournitures de biens	Budget de l'Etat, Gestion 2017	00089340 N	PWBC	30 500 000
02		2019-004/ATEM/MOD/EQ	29.05.2019		Confection et livraison de mobilier pour le Lycée Scientifique de Koudougou, lot M2 (Matériel informatique)						20 000 000

Annexe 2 : Tableau statistique sur les pièces demandées et communiquées _ Tableau d'incomplétude

Groupement SYNEX - CMC

N°	Pièces attendues par marché	Nbre de pièces reçues		Nbre total de pièces obtenues (a)	Nbr total de pièces attendues (b)	% d'incomplétude (1-b/a)
Pièces d'ordre général						
1	Budgets approuvés et exécutés conformément à la loi et de toutes les annexes aux états financiers telles que prévues par le SYSCOA	N/A		0	0	0%
2	Balances des comptes ainsi que le grand livre définitif des comptes de l'exercice et correspondants aux états financiers approuvés par les organes délibérants, journal d'opération (gestion en régie) s'il y a lieu	1		1	1	0%
3	Comptes administratifs et de gestion pour les collectivités locales	N/A		0	0	0%
4	Agrément du maître d'ouvrage délégué, son manuel de procédures et la lettre de validation du manuel de procédures	1		1	1	0%
5	Plan de passation des marchés exercice sous revue	N/A		0	0	0%
6	Avis général de passation des marchés au titre de la gestion sous revue	N/A		0	0	0%
7	Preuve de publication de l'avis général de passation dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle à priori	1		1	1	0%
8	Rapport de délibération du comité chargé de l'examen du projet de PPM	N/A		0	0	0%
9	Acte d'approbation du projet de PPM par l'ordonnateur du budget	N/A		0	0	0%
SOUS TOTAL =====>		3		3	3	0%
Pièces spécifiques à chaque marché						
10	Dossier d'appel à concurrence (DAC) et éventuellement ses additifs ou modificatifs / Cahier de charges pour les ED sans mise en concurrence	1	1	2	2	0%
11	Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi du DAC à la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF) s'il y a lieu ou par les PTFs en cas de financement extérieur (N/A pour les procédures allégées)	N/A	N/A	0	0	0%
12	Avis de conformité et/ou de rejet de la DG-CMEF ou du PTF sur le DAC (N/A pour les procédures allégées)	N/A	N/A	0	0	0%
13	Avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels ;	1	1	2	2	0%
14	Preuve de publication de l'avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels (N/A pour les procédures allégées)	1	1	2	2	0%
15	Avis de convocation des membres de la CAM (N/A pour la DC)	1	1	2	2	0%
16	Courriers déchargés des convocations avec les membres et observateurs	1	1	2	2	0%
17	Déclaration d'impartialité signée par les membres des commissions (CAM & SCT) (N/A pour la DC)	0	0	0	0	0%
18	Offres ou propositions des soumissionnaires y compris pour les ED	1	1	2	2	0%
19	Registre d'enregistrement des plis ou liste d'émargement des déposants des plis	1	1	2	2	0%
20	PV d'ouverture des offres	1	1	2	2	0%
21	Acte de désignation des membres de la SCT (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	0	0	0	2	100%
22	Rapport d'évaluation des offres de la sous-commission technique ou rapport d'analyse de la CAM pour la DC, la DPx et la DPA	1	1	2	2	0%
23	Avis des observateurs sur les travaux d'ouverture et de délibération de la CAM transmis à l'autorité chargée de l'approbation des travaux (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	0	0	0	2	100%
24	Procès-verbal de délibération et la fiche de synthèse	1	1	2	2	0%
25	Preuves d'approbation des travaux de la CAM par l'organe délibérant ou par le Conseil des Ministres si montant du marché supérieur à 3 milliards (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N/A	N/A	0	0	0%
26	Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi des résultats des travaux de la Commission d'attribution des marchés (CAM) à la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF) ou aux PTF s'il y a lieu	1	1	2	2	0%
27	Avis de conformité et/ou de rejet de la DG-CMEF ou des PTFs sur les résultats des travaux de la CAM (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N/A	N/A	0	0	0%
28	Preuve de la publication des résultats provisoires dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle	1	1	2	2	0%
29	Courrier de notification à l'attributaire provisoire ou d'invitation à la négociation pour les PI	1	1	2	2	0%
30	Preuve de publication des résultats provisoires de l'évaluation technique pour les PI	N/A	N/A	0	0	0%
31	Preuve de transmission des offres financières des soumissionnaires non retenus ou Enveloppes non ouvertes des soumissionnaires écartés pour les PI	N/A	N/A	0	0	0%
32	Preuves de l'invitation des soumissionnaires présélectionnés à l'ouverture des offres financières pour les PI	N/A	N/A	0	0	0%

Groupement SYNEX - CMC

N°	Pièces attendues par marché	Nbre de pièces reçus		Nbre total de pièces obtenues (a)	Nbr total de pièces attendues (b)	% d'incomplétude (1-b/a)
33	Preuve de publication des résultats des offres financières pour les PI dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle	N/A	N/A	0	0	0%
34	Courriers de demande des motifs de rejets par le soumissionnaire non retenu s'il y a lieu	N/A	N/A	0	0	0%
35	Réponse de l'autorité contractante aux courriers de demande des motifs de rejets s'il y a lieu	N/A	N/A	0	0	0%
36	Procès-verbal de négociation pour les PI	N/A	N/A	0	0	0%
37	Avis de la DG-CMEF sur le projet de contrat sauf pour les MOD	N/A	N/A	0	0	0%
38	Courrier de notification/Bordereau d'envoi du contrat au titulaire pour enregistrement	0	0	0	2	100%
39	Contrat signé, immatriculé, approuvé et enregistré (et toute explication sur les écarts entre le contrat signé, l'offre retenue et les dispositions du dossier d'appel d'offres)	1	1	2	2	0%
40	Ordre de service (démarrage, suspension, reprise, etc.)	1	1	2	2	0%
41	Bon de commandes pour les marchés à commandes et de clientèle	N/A	N/A	0	0	0%
42	Eventuels avenants au contrat	1	1	2	2	0%
43	Lettres de demande de réception adressées par le titulaire à l'AC	1	1	2	2	0%
44	PV de réception (pré-réception technique, provisoire et définitive)	1	1	2	2	0%
45	Preuve de transmission des rapports de pré-réception provisoire/définitive technique au maître d'ouvrage par le Service chargé du contrôle technique pour les marchés de travaux ou d'équipements	1	1	2	2	0%
46	Réponse à la demande de réception définitive à l'entrepreneur	1	1	2	2	0%
47	Attestations de service fait ou bordereaux de livraison	1	1	2	2	0%
48	Rapports (livrables) validés pour les PI ainsi que les rapports de validation	N/A	N/A	0	0	0%
49	Demandes de paiement (avance, décomptes, attachements ou factures définitives) et les preuves de paiement (remises de chèques, virements)	1	1	2	2	0%
50	Reçus de demande de liquidation, les factures définitives ou tout registre d'enregistrement des demandes de paiement	1	1	2	2	0%
51	Etat de liquidation des pénalités de retard	0	0	0	2	100%
52	Caution de l'avance de démarrage	1	1	2	2	0%
53	Caution de bonne exécution	1	1	2	2	0%
54	Preuve de remboursement de la caution de bonne exécution si réception définitive	N/A	N/A	0	0	0%
SOUS TOTAL =====>		25	25	50	58	14%
Pièces complémentaires relatives aux procédures exceptionnelles (Urgence, allégée)						
55	Requête d'avis et l'avis de conformité/de rejet de la D-CMEF (entente directe, appel d'offres restreint ou appel d'offres accéléré)	N/A	N/A	0	0	0%
56	Lettre de demande d'autorisation pour l'AOR ou l'ED	N/A	N/A	0	0	0%
57	Autorisation de l'autorité compétente (entente directe, appel d'offres restreint ou appel d'offres accéléré)	N/A	N/A	0	0	0%
58	Décharges des Lettres d'invitation à soumissionner pour les consultations restreintes (appel d'offres restreint, demandes de cotations et consultation de consultants)	N/A	N/A	0	0	0%
59	Lettre de notification d'attribution pour les procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants	N/A	N/A	0	0	0%
60	Compte rendu du Conseil des ministres ou du Conseil de collectivité, le rapport en Conseil pour l'approbation des travaux des CAM et pour l'entente directe	N/A	N/A	0	0	0%
61	Demandes d'autorisation pour les avenants et les avis d'autorisations de la DG-CMEF	N/A	N/A	0	0	0%
SOUS TOTAL =====>		0	0	0	0	0%
Pièces complémentaires relatives à la matérialité physique des marchés de travaux et de fournitures						
62	Rapport d'étude de faisabilité couvrant les aspects techniques, financiers, environnementaux, sociétaux préalables à la réalisation des travaux	N/A	N/A	N/A	N/A	0%
63	Dossier d'exécution validé par le service compétent (Service technique, Maître d'Ouvrage)	N/A	N/A	N/A	N/A	0%
64	Plans de recollement	N/A	N/A	N/A	N/A	0%
65	PV de réunion de chantier	N/A	N/A	N/A	N/A	0%

Groupement SYNEX - CMC

N°	Pièces attendues par marché	Nbre de pièces reçuc		Nbre total de pièces obtenues (a)	Nbr total de pièces attendues (b)	% d'incomplétude (1-b/a)
66	Rapport de supervision et de contrôle du service technique ou du bureau de contrôle	N/A	N/A	N/A	N/A	0%
67	Comptabilité matière (registre ou fiche de stock des matières montrant les sorties et les entrées de biens)	N/A	N/A	N/A	N/A	0%
68	Guide de procédures sur la gestion de la comptabilité matières	N/A	N/A	N/A	N/A	0%
	SOUS TOTAL =====>	0	0	0	0	0%
	TOTAL =====>	25	25	53	61	13%

Annexe 3 : Fiches d'audit sur la matérialité physique et Vues photographiques pour la matérialité physique du marché

Rubriques	N° d'ordre Anomalies	Libellés des anomalies	NB Anom obsv.
Contrôles de la matérialité physique	R1	Inexistence d'un des documents complémentaires suivants : Etude de faisabilité couvrant les aspects techniques, financiers, environnementaux, sociétaux préalables à la réalisation des travaux (T) PV de réunion de chantier (T) Rapport de supervision et de contrôle du service technique ou du bureau de contrôle (T) PV de réception définitive en cas d'extinction du délai de garantie (T, F) Factures envoyées par le titulaire (T, F,S, PI) Décomptes & Attachements annexés aux factures envoyées par le titulaire (T) Comptabilité matière (registre ou fiche de stock des matières montrant les sorties et les entrées de biens) (F) Rapport pour les prestations intellectuelles (PI)	0
	R2	Ouvrage, fourniture/équipement/Livrables inexistant (T, F, PI)	0
	R3	Conformité de la prestation par rapport à son offre (T, F, PI) Concordance entre les documents de la passation et ceux de l'exécution	0
	R4	Caractéristiques de l'Ouvrage, fourniture/équipement/Livrables non conformes avec les PV de réception, les rapports du bureau d'études et de contrôle, la comptabilité matières (prise de vues) Non-conformité de l'Ouvrage, fourniture/équipement par rapport aux plans et cahier des charges Non-conformité de la construction (T) par rapport aux normes et réglementation en vigueur en matière de construction	0
	R5	Non concordance entre les quantités de matériaux ou d'intrants sélectionnés à partir des essais physiques effectués (voir les attachements pour les travaux) (T/F)	0
	R6	Constat de l'existence de malfaçons non révélées au prestataire ou révélées mais non corrigées par ce dernier alors que le contrat a été entièrement payé (prendre la photo des malfaçons observées) ; Constats de malfaçons dans les documents du bureau d'études, le cahier de chantier non corrigés par le prestataire	0
	R7	Identification de risques sociaux et environnementaux inhérents soit à l'usage des biens livrés dans le temps soit à leur rythme rapide d'obsolescence (prendre la photo et faire les commentaires nécessaires)	0
	R8	Paievements effectués non en corrélation avec le niveau d'exécution physique des travaux	0
	R9	Modifications apportées aux quantités et métrés en cours de chantier non justifiées Modifications apportées non visibles physiquement	0
	TOTAL		0



Annexe 4 : Liste des personnes rencontrées




SYNEX-CMC

LISTE DE PRESENCE DE LA SEANCE DE RESTITUTION

Objet : Mission d'audit des marchés publics au titre des exercices 2018 & 2019

Nom de l'autorité contractante : ATEM

Date : Mercredi 09 décembre 2020

N°	NOMS ET PRENOMS	STRUCTURE	TITRE	CONTACTS ET EMAILS	EMARGEMENT
1	DIKOU Abdouramane	ATEM	DG	70 28 18 67 abderdiallo@gmail.com	
2	ZORON Ousmane	ATEM	Comptable	70 18 19 45 Ousmanezorom@yahoo.fr	
3	BADOLO Barnabé	SYNEX	Consultant	75 92 42 45 bbarnny@yahoo.fr	
4					